



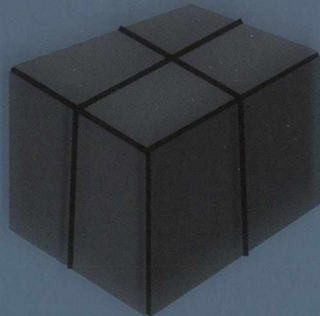
Accords bilatéraux: Pourquoi?

- 1. De nouvelles opportunités pour l'industrie, l'agriculture, les arts et métiers**
- 2. Des chances accrues de carrières pour la jeunesse**
- 3. Une politique du transport alpin respectueuse de l'environnement**



Comment?

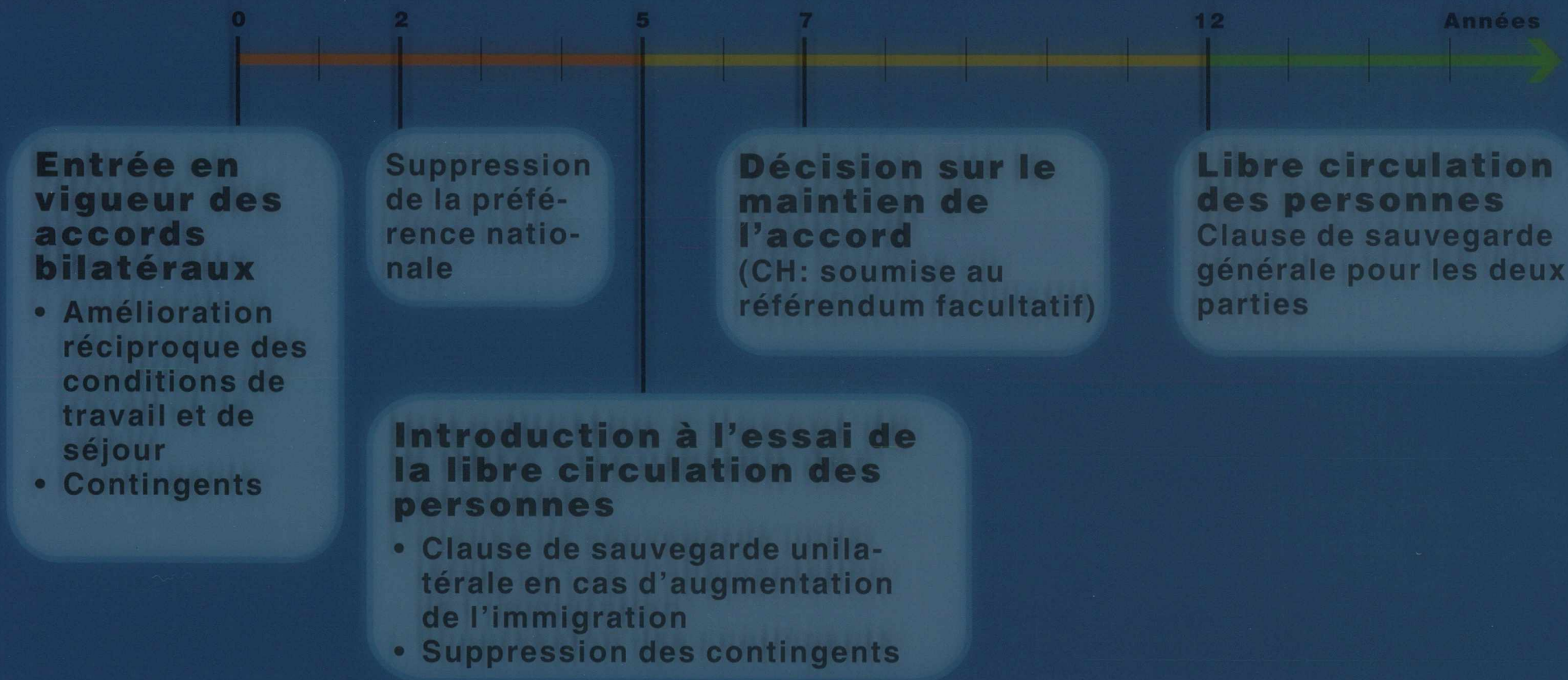
Un paquet global incluant les 7 accords





Circulation des personnes

Calendrier d'entrée en vigueur





Circulation des personnes

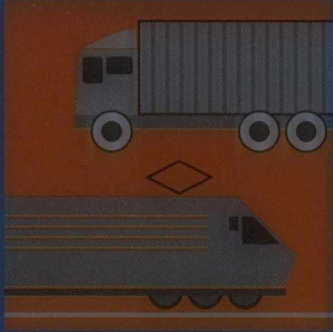
Nouvelles opportunités



- + **Traitement national**
- + **Liberté de séjour et d'établissement**
- + **Liberté de travail dans l'UE**
- + **Facilités de recrutement de personnel qualifié de l'UE et de CH**
- + **Reconnaissance des diplômes et des certificats de capacité suisses**
- + **Coordination des assurances sociales**

- **Assurances sociales: coûts d'environ 370 - 600 millions de francs par année**

Mesures d'accompagnement contre le dumping social (par ex. les salaires minimums)



Transports terrestres

Politique coordonnée des transports



- + Transport routier de marchandises à travers les Alpes: croissance freinée, recul dès 2005
- + Réduction des charges sur l'environnement
- + Redevance poids lourds: rentrées accrues d'environ 1,5 milliard de francs par année (co-financement NLFA)
- + Interdiction du trafic de nuit et du dimanche
- + Les camionneurs suisses s'ouvrent de nouveaux débouchés économiques dans l'espace européen
- + Accès mutuel des réseaux ferroviaires

Phase de transition jusqu'en 2005:

- Contingents pour les 40 t
- Contingents de transports à vide ou à faible charge

Mesures d'accompagnement en vue du transfert des marchandises de la route vers le rail

- Contributions fédérales provisoirement accrues pour le rail (transport combiné)
- Terminaux de transbordement
- Contrôles plus sévères



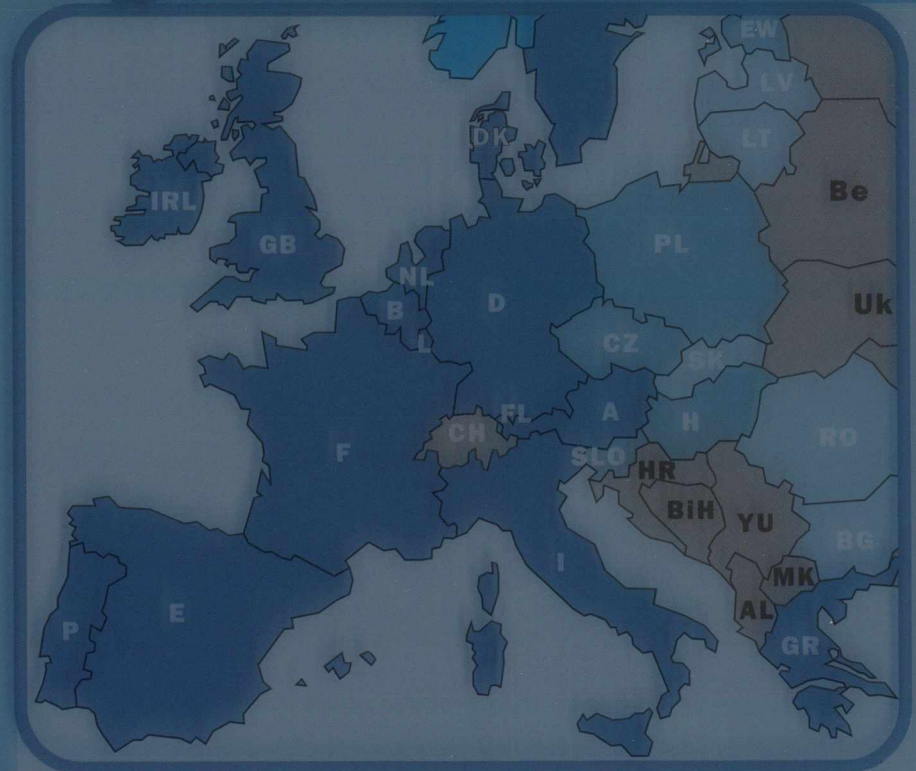
Transport aérien

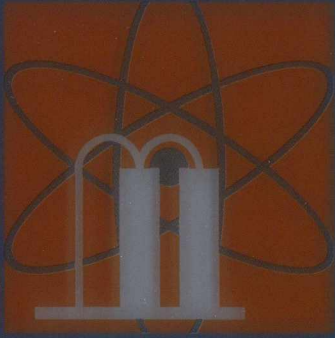
Egalité de droits



- + Concurrence accrue \Rightarrow prix plus bas
- + Les compagnies aériennes suisses lutteront quasiment sur pied d'égalité avec les compagnies européennes
 - Abrogation de toute discrimination
 - Liberté d'investissement
 - Attrait pour les options de partenariats
- + 5^e et 7^e libertés (p.ex. Genève – Paris – Londres) (2 ans après entrée en vigueur)
- + 8^e liberté (p.ex. Paris – Nice) (sera négociée dans cinq ans)

Aucun désavantage
Aucune mesure
d'accompagnement





Recherche

Participation accrue



- + Egalité de traitement pour l'accès aux programmes de recherche européens
- + Présentation facilitée des projets
- + Les Suisses peuvent diriger des projets de recherches de l'UE
- + Les entreprises suisses et les hautes écoles bénéficient de la recherche UE, également sur le plan financier

- Programmes de recherche:
dépenses accrues
d'environ 50 millions
de francs par an

Aucune mesure
d'accompagnement



Obstacles techniques au commerce

Meilleures conditions d'exportation



- + Reconnaissance mutuelle des:
 - Rapports de contrôle
 - Certificats
 - Sigles de conformité (p.ex. «CE»)
- + Les contrôles à double tombent (p.ex. pour les machines et les produits pharmaceutiques)
- + L'industrie d'exportation bénéficie de meilleures conditions-cadres
- + Les contrôles et certifications de produits d'exportation seront effectués en CH

Aucun désavantage

Aucune mesure d'accompagnement



Marchés publics

Nouvelles opportunités



- + Egalité de traitement pour l'accès au marché UE**
(Volume: > SFr 1000 milliards par an)
Nouveaux domaines: rail, télécommunications, énergie, transports publics, approvisionnement en eau
- + Concurrence accrue \Rightarrow prix réduits pour les collectivités publiques**
- + Possibilité de recours en cas de discrimination concernant les soumissions locales**

- Concurrence accrue pour les entreprises CH en Suisse**

Aucune mesure d'accompagnement



Echanges de produits agricoles

Prix plus avantageux



- + Prix plus attractifs pour les consommateurs
- + Chances d'exportations accrues pour les agriculteurs suisses (fromages, fruits, légumes)
- + Coûts de production réduits pour les agriculteurs CH
- + Liberté de commerce pour les fromages (après 5 ans)
- + Equivalence des prescriptions d'hygiène pour le lait CH et reconnaissance des tests de qualité (produits bio)

- Diminution des droits de douane d'environ SFr 110 millions

Mesures d'accompagnement:
mesures d'entraide (contributions des producteurs et distributeurs pour financer la commercialisation).



Suisse - Union européenne



Accords bilatéraux: coûts et avantages

